

Lutte contre le moustique tigre en Île-de-France

L'Agence régionale de santé de la région Île-de-France a mis en place une campagne de lutte contre le moustique tigre afin d'éviter sa prolifération.



Le moustique tigre est désormais présent dans l'ensemble des départements franciliens. Face à cette espèce invasive capable de transmettre certaines maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika, l'ARS Île-de-France met en place une vigilance active et des actions de lutte contre les moustiques sur tout le territoire régional.

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps et profite de cette période pour coloniser les contenants naturels ou artificiels de toutes formes accueillant des eaux stagnantes : coupelles pour pots de fleur, pneus usagés, jouets, récupérateurs d'eau de pluie, mobiliers de jardin, piscines non entretenues, bâches, etc.) Actif la journée et particulièrement agressif, le moustique tigre mesure environ 5 millimètres et possède des rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes. En Île-de-France, sa période d'activité s'étend de mai à novembre.

Voici quelques conseils afin d'éviter sa prolifération :

- Signaler sa présence sur : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements
- Éliminer les eaux stagnantes
- S'assurer du bon écoulement des eaux pluviales des gouttières et espaces extérieurs
- Mettre les objets en extérieur à l'abri de la pluie
- Supprimer ou ensabler les soucoupes des pots de fleurs et jardinières
- Entretenir les espaces verts

Se protéger des piqûres : répulsifs et moustiquaires

La protection individuelle permet de limiter les piqûres, notamment lors des activités dans les espaces extérieurs. Il est recommandé de :

- porter des vêtements couvrants, amples et clairs ;
- installer des moustiquaires aux fenêtres ou autour des lits ;
- utiliser des répulsifs adaptés ;
- utiliser des produits antimoustiques adaptés.

Les moustiquaires restent particulièrement utiles pour protéger les nourrissons, les jeunes enfants et les personnes vulnérables. Les répulsifs doivent être utilisés conformément aux recommandations des professionnels de santé, notamment pour les femmes enceintes et les personnes fragiles.

Services techniques

Hôtel de ville

Place du Général Leclerc

2ème étage

95110

Sannois

Tél. 01 39 98 20 60

services.techniques@sannois.fr

Accueil du public

Du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Fermé le mardi après-midi et le samedi

Infos pratiques

Signaler leur présence sur : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements

Liens utiles

[Site de l'ARS](#)